

Le prieuré Saint-Pierre et Saint-Paul de Maresmontiers

Le Prieuré fut édifié vers la fin du onzième siècle par saint Morand, moine et disciple de Saint Hugues de l'abbaye bénédictine de Cluny. Ce monastère était sous le vocable de St Pierre et St Paul, il dépendait de l'abbaye de St Arnoult de Crépy en Valois.

Le monastère très riche d'abord, perdit de sa splendeur au milieu des guerres du XIII^e au XVII^e siècles et peu à peu en arrive presque à la misère. Les revenus qui étaient encore de 2000 livres en 1648 se trouvaient réduits en 1739 à 380 livres. Dans les derniers temps, la maison ne comptait plus que le prieur et deux moines.



Aquarelle de O. Macqueron, 1876

L'église claustrale initiale était sûrement bien plus petite que celle d'aujourd'hui, car réservée aux religieux. En effet, les abbayes et les prieurés dépendaient du clergé régulier, c'est-à-dire directement du pape. Ils étaient situés assez loin des villages dans un isolement presque total. Il ne faut pas oublier que les tout-premiers moines vivaient en ermites. Le rôle des moines était de prier pour le salut de toutes les âmes et de travailler pour vivre en autarcie, d'ailleurs la doctrine des Bénédictins est toujours « ora et labora ». Un prieuré ne se limite pas à une église, mais aussi à des bâtiments conventuels, salle du chapitre, petit cloître, dortoir, réfectoire, et dans le cas de Maresmontiers d'un scriptorium, c'est-à-dire d'une salle d'écriture et de copie qui servait aussi à l'enseignement de quelques élèves. Il y avait autour des bâtiments des terrains qui leur appartenaient pour cultiver et élever du bétail. Les moines étaient des travailleurs multifonctions et infatigables d'où l'expression « faire un travail de bénédictin ». Au fil du temps, des habitants des villages voisins sont venus travailler pour eux et se sont installés, c'est ainsi que le village s'est progressivement développé. Il faut se souvenir que Maresmontiers, en vieux français Marest Moutier, veut dire le monastère des marais.

L'aquarelle d'Oswald Macqueron réalisée en 1870 nous en donne une très bonne description extérieure de l'église.

Toute en pierres, elle est le résultat d'une restauration réalisée en 1550. C'est bien l'ancienne chapelle du prieuré avec une nef allongée. La façade où se trouve le portail est garni de deux contreforts, elle porte la date de 1716 qui doit être celle de sa reconstruction. Le clocher carré en charpente et ardoises s'élève sur la croisée du transept.

Nous avons aussi la chance d'avoir une bonne description intérieure que voici : Le transept et le chœur, ont conservé la décoration de la fin du XV^e siècle. Au croisillon nord s'ouvre une belle fenêtre, au-dessous de laquelle règne un larmier gothique, contournant le croisillon et le chœur ; celui-ci a aussi une fenêtre avec meneau et remplage. Le chevet plat, appuyé de deux contreforts à talus, est, maintenant en briques, avec soubassement en grès. L'intérieur comprend une nef voûtée en bois avec

entrants sculptés et poinçons apparents. Il devait y avoir primitivement un bas-côté au nord, on voit encore dans la paroi une arcade et la colonne qui la supportait. Dans la nef, les sablières portent des blochets représentant des têtes humaines. Les poinçons ont des armoiries, qui sont celles de la famille de Mailly. Le transept et le chœur sont voûtés en pierres sur croisées d'ogives, retombant sur des colonnes sans chapiteaux. Dans le chœur les clefs de voûte sont sculptées. Dans la paroi nord, on remarque une fausse cheminée, fait assez rare, qui recouvre un escalier bouché. Une piéta en bois du XV^e siècle, est d'assez bonne facture. Une pierre tombale porte les noms des prieurs du lieu.

C'est cette église qui a été détruite en 1918 lors de la première guerre mondiale. Quant au prieuré, il tomba progressivement en ruine suite au départ des moines au XVII^e siècle, les pierres furent sûrement utilisées par les villageois pour consolider leurs maisons.

Les religieux quittèrent le site en 1739. Le monastère abandonné pris le qualificatif de « simple », c'est-à-dire sans moines ni prieur, seule l'église était utilisée. Le personnel du prieuré, fut réuni à celui du prieuré de N.D. de Montdidier, du même ordre. Le dernier prieur titulaire (1790) fut D. Royer, religieux de Cluny. Il mourut à Montdidier en 1806.

Il est à noter qu'à cette époque Maresmontiers se trouvait dans le comté de Montdidier qui était dirigé par Raoul de Crépy jusqu'en 1074 puis par son fils Simon. Celui-ci prit le parti du duc de Normandie en défaveur du roi de France. Une guerre éclata alors entre le roi Philippe 1^{er} et Simon. Le conflit dura trois longues années durant lesquelles la région eut à souffrir. Devant le nombre de victimes, Simon fit un pèlerinage à Rome. Il rencontra le pape Grégoire VII et Hugues, grand prieur et réformateur de l'ordre de Cluny, les trois hommes devinrent amis. En 1076 Simon fit transférer le corps de son père du Prieuré de Montdidier à l'abbaye de Saint-Arnoult qui entra presque simultanément dans l'ordre de Cluny. En 1077, Simon préféra quitter son statut de comte pour devenir un simple moine en laissant à sa sœur Adélaïde de Valois tous ses biens. Cette dernière étant également l'épouse du comte de Vermandois, le comté de Montdidier entra dans la maison de celui-ci. Simon quitta notre monde en 1082 à Rome ayant reçu les derniers sacrements du pape lui-même. Il sera béatifié peu de temps après pour devenir Saint-Simon.

Il faut savoir que l'abbaye de Cluny ne pouvait pas édifier un prieuré dans un territoire qui ne lui appartenait pas, il fallait l'autorisation du comte et celle de l'évêque du dit territoire, ce qui apparemment n'était pas un problème.

Le changement de statut de l'Abbaye de Saint-Arnoult qui passe de la règle de Saint-Benoît de Nursie à celle de Benoît d'Aniane ne peut aussi se faire qu'avec l'accord du comte et de l'évêque.

Il est donc fortement probable que ce soit Simon de Montdidier qui fut à l'origine de la création du prieuré de Maresmontiers et du changement de statut pour l'abbaye de Crépy en Valois. Les décisions furent prises et les actes signés entre 1074 et 1077, date à laquelle Simon devint un simple moine ermite dans le Jura, sa statue se trouve dans le village de Mouth.

Le prieuré et la légende de la relique de Saint-Georges

Lors de la quatrième croisade lancée contre l'Egypte dans le but de protéger les états chrétiens latins d'Orient, le doge de Venise détourna l'objectif de la croisade vers Constantinople, capitale de l'empire Chrétien de Byzance. Ce pays était en guerre contre les Musulmans et allié avec le Pape de Rome. Attaqués sur un nouveau front par ses propres amis, la ville fut prise le 17 juillet 1203, puis pillée durant trois jours. Un chanoine de Picquigny nommé Walon de Sarton, et qui faisait partie des troupes croisées, s'empara dans l'église St Georges, située non loin de la basilique sainte-Sophie, de deux plats en argent contenant l'un le crâne de St Georges et l'autre la face de St Jean. Il semble que ce prieur chanoine voulut enrichir son pays de ces précieux trésors. Tout le monde sait aussi que la relique du précurseur fut remise à Richard de Gerberoy, Evêque d'Amiens, qui la déposa dans sa cathédrale où elle est encore vénérée. Une légende prétend que Walon, lors de son retour en 1206 s'étant arrêté au prieuré de Maresmontiers, y laissa, par reconnaissance de l'accueil qu'il avait reçu et sur les instances des moines, le chef de St Georges. Malheureusement, on ne retrouve aucune trace ni du don ni de la relique, par contre nous la retrouvons bien à Venise.

Marestmontiers et les guerres de religion

Dans la deuxième moitié du seizième siècle, à l'époque de la Saint-Barthélémy, un bourgeois de Montdidier nommé Jean Tandoufle, marchand drapier, avait été élu plusieurs fois comme maire de la ville. Antoine de Brouilly, seigneur de Piennes et gouverneur de Montdidier choisit Jean Tandoufle pour lieutenant de la garde. Ce simple choix fut la cause des malheurs de ce dernier.

En effet, Antoine de Brouilly, ayant choisi la religion protestante, J. Tandoufle crut devoir imiter cet exemple sans tenir compte du contexte politico-religieux. En effet, une ordonnance du lieutenant général de Bertin responsable de l'exécution des décrets royaux, ayant enjoint aux protestants de quitter la ville, le dénommé Tandoufle se retira tranquillement à Maresmontiers. La haine le poursuivit jusque sa nouvelle demeure. Quelques semaines plus tard, des forcenés mirent le feu à la maison dans laquelle il demeurait avec ses deux fils. Les malheureux implorèrent en vain la pitié de leurs bourreaux puis ils tentèrent de sortir pour échapper aux flammes, ils furent rejetés impitoyablement dans le feu où ils périrent.

Nous avons du mal à imaginer les atrocités gratuites que provoquèrent les haines religieuses entre les Catholiques et les Protestants, pourtant tous Chrétiens donc tous tolérants. Il est à noter que les habitants de Maresmontiers ne sont pas mis en cause.

Un acte d'un grand courage d'une habitante de Marestmontiers

En 1533, la peste faisait à Montdidier d'immenses ravages. Le fléau était si violent et les victimes si nombreuses que l'on ne trouvait plus personne pour enterrer les morts. Une femme de Maresmontiers donna l'exemple du courage.

Elle se présenta aux échevins de la ville et offrit de donner aux malades de l'Hôtel-Dieu tous les secours que réclamait leur situation. Elle ne demandait en retour qu'une faveur : celle d'être admise comme sœur dans ledit établissement. Son offre fut acceptée, et on la vit, tant que dura le fléau, se dévouer aux malades qui étaient devenus des pestiférés. Il semble que cette femme courageuse s'appelait Marie Madurel, nous retrouvons bien son nom de famille dans le recensement de la population de 1831.